

# Le vote des Belges francophones aux élections législatives de juin 2007

Pascal DELWIT, Emilie VAN HAUTE

À l'évidence, les résultats électoraux du scrutin fédéral du 10 juin 2007 ont frappé les imaginations par l'ampleur des mouvements à l'œuvre.

Dans l'espace politique flamand, les deux partis du gouvernement sortant, le cartel *sp.a-Spirit* et l'*Open vld*, ont enregistré une sévère défaite.

Sans qu'elle ait pu être anticipée à ce niveau, la chute du cartel entre le *sp.a* et *Spirit* est spectaculaire. Les socialistes flamands perdent trois cent mille suffrages et neuf des vingt-trois sièges qu'ils avaient conquis lors du scrutin de mai 2003<sup>1</sup>. L'*Open vld* est l'autre perdant en Flandre. Jamais le parti du Premier ministre sortant n'avait atteint un tel score plancher. Les libéraux flamands ne conservent que dix-huit des vingt-cinq sièges glanés en 2003.

Dans les rangs des vainqueurs s'impose d'abord le cartel entre le *cd&v* et la *N-va*. Ensemble, les deux formations enlèvent trente sièges, huit de plus qu'en 2003. L'établissement du cartel peu avant le scrutin régional de juin 2004 avait permis aux démocrates chrétiens flamands de reprendre la main à la Région flamande et d'installer Yves Leterme comme ministre-président. Malgré un automne chahuté en 2006, la pérennisation du cartel fut porteuse électoralement et rendit le *cd&v* incontournable dans la confection de la majorité au fédéral. L'autre gagnant du scrutin, plus inattendu, est la liste Dedecker constituée quelques semaines avant le scrutin suite au revirement de la *N-va* qui ne souhaitait plus accueillir le bouillant Jean-Marie Dedecker dans ses rangs. Rares étaient ceux qui croyaient en ses chances de franchir le seuil des 5%. La liste Dedecker y est pourtant arrivée, offrant une tribune de choix aux déclarations populistes de l'ancien entraîneur de l'équipe nationale de judo.

---

<sup>1</sup> P. DELWIT, J.-B. PILET, « The Belgian Federal Election, 18 May 2003 : A first step towards bipartism ? », *Representation*, 41/1, 2004, p. 33-41.

Pour leur part, les verts de *Groen!* sortent des limbes après leur élection catastrophe en mai 2003, mais leur performance reste très modeste, surtout compte tenu du score calamiteux de la liste *SP.a-Spirit*. Enfin, le résultat du *Vlaams Belang* se décline comme une performance d'entre-deux. L'extrême droite flamande progresse quelque peu par rapport à mai 2003, mais reste très en deçà du pourcentage obtenu à l'élection régionale du 13 juin 2004. Au surplus, le *Vlaams Belang* perd un siège. L'« irrésistible » ascension a subi (provisoirement ?) un coup d'arrêt.

Dans le spectre francophone, les mouvements n'ont pas été moins impressionnants. Au matin du 11 juin 2007, le fait marquant se donne pleinement à voir : pour la première fois depuis l'instauration du suffrage universel, le parti socialiste perd son statut de premier parti de Wallonie au profit du Mouvement réformateur. Avec moins de 30% des voix, le ps paie chèrement deux *années horribles*, liées aux « affaires » à Charleroi. Celles-ci ont entraîné la démission de plusieurs échevins, du bourgmestre Jacques Van Gompel et de son successeur Léon Casaert. Elles ont aussi amené Jean-Claude Van Cauwenberghe à quitter la ministre-présidence de la Région wallonne. Réactifs en 2006 et en 2007, les socialistes ont subi une campagne rondement menée par les libéraux sous la houlette de leur leader Didier Reynders.

Le MR devient le premier parti de Wallonie, le redevient en Région bruxelloise et endosse le statut de première formation francophone. Pour la première fois depuis 1893, les libéraux dépassent le cap de 30% des voix en Wallonie. Paradoxalement, le MR perd pourtant un siège (deux si l'on compte le ralliement en cours de législature de Richard Fournaux).

L'autre vainqueur du scrutin dans le spectre francophone est Ecolo. Après les élections désastreuses de mai 2003<sup>2</sup> et juin 2004<sup>3</sup>, les verts reconquièrent une place dans l'échiquier politique francophone avec 12,8% des voix en Wallonie et 13% à Bruxelles. Ce score leur permet de doubler leur représentation parlementaire.

Pour sa part, le Centre démocrate humaniste sort déçu de l'élection. Le CDH a certes réussi son pari à Bruxelles : sortir des eaux dangereuses de l'insignifiance politique. Mais en Wallonie, les démocrates humanistes stagnent. Leur progression est anecdotique par rapport à mai 2003 et ils sont même en retrait par rapport au scrutin régional du 13 juin 2004. Sur un plan parlementaire toutefois, le CDH glane deux sièges supplémentaires.

Enfin, le Front national en plein marasme interne se situe autour des 5% et conserve un élu.

Ces bouleversements profonds indiquent-ils la fluidité grandissante des partis politiques et, plus encore, des électeurs ? C'est à ces questions que cet ouvrage se propose de répondre en analysant le comportement électoral des Belges francophones lors du scrutin du 10 juin 2007.

Pour approcher cette problématique, deux développements introductifs s'imposent sous la forme de questions :

<sup>2</sup> P. DELWIT, B. HELLINGS, « Ecolo et les élections du 18 mai 2003. Du paradis au purgatoire ou à l'enfer ? », *L'année sociale* 2003, 2004, p. 38-49.

<sup>3</sup> P. DELWIT, J.-B. PILET, « Regional and European Election in Belgium : the Greens still at low tide », *Environmental Politics*, 14/1, 2005, p. 112-117.

- d'où viennent et que deviennent les partis politiques qui se présentent aux électeurs ?
- quelles sont les caractéristiques du comportement électoral traditionnel des Belges ? Sont-elles en cours de transformation ?

### 1. Les partis en Belgique

Le système politique et les partis belges sont historiquement édifiés dans un entrecroisement de trois clivages saillants<sup>4</sup> : les clivages philosophique (Etat-Eglise), possédants-travailleurs et centre-périphérie, dont la traduction est souvent ramenée à la *question linguistique* ou *communautaire*. Bien sûr, leur portée a beaucoup évolué dans le temps. La première phase de l'édification de l'Etat belge s'est opérée dans un moment d'expression forte du clivage philosophique, singulièrement sur la question scolaire. Dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, cette confrontation perd peu à peu de sa vitalité, sans pour autant disparaître. Les clivages socio-économique et linguistique deviennent alors prégnants.

Le système politique belge est aussi articulé sur une *pilarisation* de la société. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, deux *mondes* politico-sociaux principaux se sont construits et développés : les *piliers* catholique et socialiste, auquel s'ajoute un *monde* plus modeste, le pilier libéral. Ces piliers agrègent un parti, une organisation syndicale, une mutualité, des coopératives et moult associations socio-culturelles ou économico-sociales. Sous cet angle, cela a conféré aux formations politiques une dimension avérée de partis de masse<sup>5</sup> ou d'intégration sociale<sup>6</sup>. Jusqu'à la deuxième guerre mondiale, le parti ouvrier belge, ancêtre du PS et du SP.A, et le Bloc catholique, précurseur du CDH et du CD&V, étaient d'ailleurs des partis indirects, auxquels on adhère par l'intermédiaire des organisations syndicales, des coopératives ou des associations paysannes, culturelles ou sportives.

Entre ces segments ou ces piliers, la mobilité et la communication sont extrêmement faibles. Il y a néanmoins un lieu de rencontre entre représentants des piliers : celui des élites. Ce sont elles qui débattent et négocient la décision politique. Trois comportements en sont attendus :

- elles doivent admettre les dangers de la fragmentation ;
- il doit y avoir un accord minimal entre elles pour le maintien du système, et
- elles doivent accepter de discuter entre elles pour trouver des solutions consensuelles satisfaisant certaines demandes de chacun des piliers.

Dans les choix opérés, il y a une distribution des ressources entre les différents piliers. A la charnière des années soixante et soixante-dix, plusieurs politologues ont analysé ce mode de fonctionnement et l'ont nommé de différentes manières. Lehbruch parle de *Proporzdemokratie* ou de démocratie de concordance dans le cas autrichien et Lorwin évoque le pluralisme segmenté. Pour sa part, McRae reprend la notion de

<sup>4</sup> D.-L. SEILER, *Les partis politiques en Occident. Sociologie historique du phénomène partisan*, Paris, Ellipses, 2003.

<sup>5</sup> M. DUVERGER, *Les partis politiques*, Paris, A. Colin, 1976, 3<sup>e</sup> édition.

<sup>6</sup> S. NEUMANN, « Toward a Comparative Study of Political Parties », in S. NEUMANN (ed.), *Modern Political Parties*, Chicago, The University of Chicago, 1956, p. 404.

démocratie consociationnelle<sup>7</sup>. Dans le cas belge, certains auteurs ont largement fixé le cadre de la consociativité : Jean Ladrière, Jean Meynaud et François Perin<sup>8</sup>, Val Lorwin<sup>9</sup> et Arend Lijphart<sup>10</sup>.

Dans l'histoire de la vie politique belge, les partis démocrate chrétien, socialiste et libéral ont monopolisé le devant de la scène politique. Le développement du clivage linguistique a mis à rude épreuve l'unité de ces trois formations et a généré de fortes tensions centrifuges, qui ont abouti à leur implosion et à la fondation de deux formations distinctes pour chaque famille : en 1968 pour les sociaux chrétiens, en 1972 pour les libéraux et en 1978 pour les socialistes.

De 1893, date du premier élargissement majeur du droit de suffrage, à 1999, les démocrates chrétiens ont largement dominé la vie politique. Le parti catholique, puis l'Union catholique, le Bloc catholique, le psc et le cvp ont offert à la Belgique la plupart des Premiers ministres de son histoire politique. Durant le XX<sup>e</sup> siècle, les partis démocrates chrétiens n'ont d'ailleurs été absents des responsabilités exécutives qu'en de très rares circonstances : entre août 1945 et mars 1947 et durant la législature 1954-1958. Leur période d'opposition entre 1999 et 2007 apparaît comme un fait exceptionnel dans l'histoire politique belge contemporaine.

Les deux formations qui se réclamaient de la démocratie chrétienne se sont longtemps intitulées parti social chrétien (psc)<sup>11</sup> et *Christelijke Volkspartij* (cvp) mais elles se sont toutes deux renommées après le spectaculaire échec électoral de 1999. En 2002, le psc s'est mué en Centre démocrate humaniste (cdh), abandonnant ce faisant l'étiquette chrétienne. La même année, le cvp se transformait en *Christen Democratisch & Vlaams* (Démocrates chrétiens et Flamands, cd&v). Historiquement, l'implantation électorale des démocrates chrétiens était asymétrique : très forte dans le pays flamand (voir tableau 1), elle était nettement plus modeste à Bruxelles et en Wallonie (voir tableau 2).

Pendant longtemps, les socialistes ont constitué la deuxième grande force politique belge. Le pob est né en 1885 comme formation politique visant à l'élargissement des droits politiques et sociaux du monde salarial. En 1945, le parti s'était transformé en parti socialiste belge-*Belgische Socialistische Partij* (psb-BSP). Suite à l'échec du pacte d'Egmont en 1978, la famille socialiste s'est scindée en deux formations distinctes, le parti socialiste (ps) et le *Socialistische Partij*, aujourd'hui, sp.a. Leur implantation électorale est aussi asymétrique mais en miroir des démocrates chrétiens. Le parti

<sup>7</sup> K.D. McRAE, « Part I. Introduction », in K.D. McRAE (ed.), *Consociational Democracy. Political Accommodation in Segmented Societies*, Toronto, The Charleton Library, 1974.

<sup>8</sup> J. LADRIÈRE, J. MEYNAUD, Fr. PERIN (éd.), *La décision politique en Belgique : le pouvoir et les groupes*, Paris, A. Colin, 1965.

<sup>9</sup> V. LORWIN, « Belgium : conflict and compromise » et « Segmented pluralism : ideological cleavages and political cohesion in the smaller European democracies », in K.D. McRAE (ed.), *op. cit.*

<sup>10</sup> A. LIJPHART, *Conflict and coexistence in Belgium : the dynamics of a culturally divided society*, Berkeley, Institute of International Studies, University of California, 1981.

<sup>11</sup> P. DELWIT (éd.) *Le parti social chrétien. Mutations et perspectives*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2002.

socialiste est très bien implanté en Wallonie (voir tableau 2), tandis que les résultats du sp.a sont plus faibles en Flandre (voir tableau 1).

Le statut des libéraux en Belgique a connu de nombreux soubresauts dans l'histoire politique belge<sup>12</sup>. Durant une bonne partie du XIX<sup>e</sup> siècle, au moment du suffrage censitaire, les libéraux étaient le parti principal dans une opposition extrêmement dure aux catholiques sur les thématiques philosophiques. L'émergence de la question sociale, la naissance du parti ouvrier belge et l'élargissement du droit de suffrage ont constitué des défis existentiels pour les libéraux. Ils ne devront leur survie politique et électorale qu'à l'adoption par le législateur, en 1899, du mode de scrutin proportionnel<sup>13</sup>. Dès lors, bien que confiné électoralement, le parti libéral joua souvent le rôle pivot<sup>14</sup>. Pourtant, au début de la décennie soixante, les libéraux belges abandonnent complètement leur identité et leur posture anticléricales pour se donner à voir comme la formation en pointe dans la promotion de l'économie de marché et de la réduction de la fiscalité directe. Ils changent de nom et deviennent le parti pour la liberté et le progrès-*partij voor vrijheid en vooruitgang* (PLP-PVV).

Ce véritable *réalignement* leur permit d'attirer une frange de l'électorat catholique de droite. Petite formation à l'origine, ils parviennent à s'imposer comme un acteur politique à l'égal des démocrates chrétiens et des socialistes. Mieux, en 1999, les *Vlaamse Liberalen en Democraten* (les libéraux et démocrates flamands, VLD) qui ont succédé au PVV et la Fédération entre le parti réformateur libéral et le Front démocratique des Francophones (PRL-FDF), devenue depuis 2003, le Mouvement réformateur (MR) héritier du PLP s'imposent comme la première famille politique du pays, fait inédit sous le suffrage universel. Le VLD supplante alors le CVP en Flandre (voir tableau 1). Huit ans plus tard, le MR réussit aussi à devancer le premier parti wallon historique, le parti socialiste (voir tableau 2).

A côté des trois « grands », plusieurs nouveaux venus sont *entrés dans le jeu* de manière occasionnelle ou structurelle. Créé en 1919, le parti communiste de Belgique (PCB) n'a jamais été très puissant mais avait su se créer un espace politico-syndical dans un segment du monde ouvrier et employé de Bruxelles, ou dans certaines poches des bassins industriels wallons (voir tableau 2). Lors du scrutin de 1985, il a perdu ses derniers parlementaires et n'a plus su rebondir.

Dans l'entre-deux-guerres, deux formations de la droite extrême ont vu le jour. Rex marque une radicalisation d'une partie du monde et de l'électorat catholiques. Il perce au scrutin national de 1936. Mais ce succès sera sans lendemain et son leader, Léon Degrelle, entraîne le parti dans la collaboration avec l'occupant nazi. Pour sa part, le *Vlaams Nationaal Verbond* (VNV), héritier du *Frontpartij*, traduit une radicalisation à l'extrême droite d'une frange du mouvement flamand. Opérant une

<sup>12</sup> P. DELWIT, « Du parti libéral à la fédération PRL-FDF-MCC », in P. DELWIT (éd.), *Libéralismes et partis libéraux en Europe*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2002, p. 179-197.

<sup>13</sup> J.-B. PILET, *Changer pour gagner? Les réformes électorales en Belgique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2007.

<sup>14</sup> J. BLONDEL, « Party Systems and Patterns of Government in Western Democracies », *Canadian Journal of Political Science*, 1/2, 1968, p. 180-203.

progression notable aux scrutins de 1936 et de 1939, le parti s'engage aussi dans la collaboration, sous la *leadership* de Staf De Clercq.

Après la deuxième guerre mondiale, on peut isoler deux temps dans l'émergence de nouveaux venus. Le premier débute dans les années cinquante et atteint son sommet dans les années soixante-dix. Il concerne l'émergence de partis qualifiés alors de *communautaires* (partis de défense régionale et/ou linguistique). Trois formations principales incarnent ce type d'acteur politique : la *Volksunie* en Flandre, le Front démocratique des Francophones en Région bruxelloise (FDF) et le Rassemblement wallon (RW). Ces trois partis traduisent la saillance du clivage linguistique dans les années soixante et soixante-dix, et ont joué un rôle important dans l'avènement de la décentralisation puis du fédéralisme en Belgique. La mise en place des Communautés et des Régions satisfait une grande part des revendications de ces formations, qui ont alors eu du mal à se régénérer<sup>15</sup>.

**Tableau 1.** Performances électorales des partis en Flandre (1946-2007)

	<i>CD&amp;V-N-VA</i> (CVP)	<i>Open VLD</i> (PVV)	<i>SP.a-Spirit</i> (BSP)	<i>Vlaams</i> <i>Belang (Vl.</i> <i>Blok)</i>	<i>Groen!</i> (Agalev)	<i>Volksunie-</i> <i>N-VA</i>	<i>Autres</i>
1946	56,23	7,70	27,47				8,60
1949	54,46	13,16	24,48			3,64	4,26
1950	60,34	9,29	25,97				4,40
1954	52,20	10,64	28,62			3,97	4,57
1958	56,56	9,74	27,68			3,43	2,59
1961	50,95	11,62	29,71			5,98	1,74
1965	44,18	16,48	24,65			11,42	3,27
1968	39,01	16,10	26,26			16,97	1,66
1971	37,82	16,39	24,85			18,82	2,12
1974	39,85	17,35	22,68			16,69	3,43
1977	43,96	14,46	22,98			16,03	2,57
1978	43,94	17,27	21,43	2,01		11,37	3,98
1981	32,36	21,30	21,11	1,37	3,95	15,93	3,98
1985	34,77	17,40	24,06	2,18	6,25	12,62	2,72
1987	31,57	18,41	24,56	3,03	7,46	12,85	2,12
1991	26,97	19,05	19,86	10,28	7,95	9,25	6,64
1995	27,61	20,93	20,71	12,25	7,19	7,30	4,01
1999	22,62	22,60	15,71	15,43	11,28	8,82	3,54
2003	21,35	24,44	24,33	18,07	3,99	4,90	2,92
2007	29,64	18,95	16,34	18,95	6,29		9,83

<sup>15</sup> E. VAN HAUTE, « La Volksunie (VU) : triomphe des idées, défaite du parti » et J.-B. PILET, « Le rassemblement wallon (RW) et le Front démocratique des francophones (FDF) : des partis victimes de leur succès ? », in P. DELWIT (éd.), *Les partis régionalistes en Europe. Des acteurs en développement ?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2005, p. 243-264 et 265-284.

Le Rassemblement wallon disparaît en 1985. Affaibli, le FDF s'allie avec les libéraux en 1993. Quant à la *Volksumie*, en déclin, elle implose en 2001 et donne naissance à deux petites formations nationalistes flamandes : la *Nieuw-Vlaams Alliantie* (N-VA), conservatrice, aujourd'hui en cartel avec le CD&V, et *Spirit*, libéral-libertaire, pour sa part en cartel électoral avec le SP.A. *Spirit* s'est renommé *VlaamsProgressieven* le 19 avril 2008.

Dans la période contemporaine, de nouveaux venus se sont imposés : les formations vertes et d'extrême droite.

Ecolo est mis sur les fonts baptismaux en 1980 et Agalev, formellement, en 1982. Les verts conquièrent leurs premiers élus aux élections législatives de 1981 et réussissent à pérenniser leur présence dans le paysage politique belge, même si Agalev, devenu *Groen !* en 2003, a perdu, le temps d'une législature, sa représentation parlementaire à la Chambre et au Sénat suite à son résultat catastrophe de mai 2003. A l'instar d'autres formations écologistes en Europe, Ecolo et *Groen !* portent ou ont porté le message de pratiques politiques différentes – « Faire de la politique autrement » était leur mot d'ordre au scrutin de 1981 – et de la protection de l'environnement.

A l'image d'autres pays d'Europe occidentale, la Belgique a aussi enregistré la naissance et le développement de partis d'extrême droite. Le *Vlaams Blok* est à l'origine un cartel électoral qui rassemble deux partis flamingants tout à fait opposés aux accords d'Egmont, le *Vlaams Nationale Partij* (VNP), animé par Karel Dillen, et le *Vlaamse Volkspartij* (VVP), dirigé par Lode Claes. Il se transforme en parti à part entière en 1980. La progression politique et électorale du *Vlaams Blok* s'est opérée en deux temps. De 1981 à 1991, le parti d'extrême droite flamand se déploie principalement à partir de son point de gravité initial, la province d'Anvers, sans réussir à s'implanter hors de ce cœur historique. A l'élection nationale de novembre 1991, le *Vlaams Blok* marque les esprits en rassemblant sous son nom plus de 400 000 suffrages. Sa progression a été notable et continue depuis (voir tableau 1). Il s'est mué en *Vlaams Belang* en novembre 2004.

En Communauté française, c'est à la charnière des années 1984 et 1985 qu'est établi le Front national (FN). Longtemps dominé par Daniel Féret, son fantasque président, le Front national n'a jamais réussi à s'imposer comme un parti digne de ce nom<sup>16</sup>. Il a été traversé par de multiples conflits internes qui ont miné sa crédibilité et l'ont rendu inaudible. Mais le FN se décline néanmoins comme le réceptacle électoral occasionnel d'un segment électoral certain, surtout dans le Hainaut et en province de Liège.

L'installation durable de ces nouveaux venus montre une propension à l'ouverture du système politique voire même une forme d'accélération de sa fragmentation. L'examen de deux indicateurs classiques, l'indice de fragmentation et le nombre effectif de partis, accrédite cette observation. L'indice de fragmentation<sup>17</sup> permet

<sup>16</sup> P. DELWIT, « The Belgian National Front and the question of power », in P. DELWIT, Ph. POIRIER (éd.), *Extrême droite et pouvoir en Europe/The extreme right parties and power in Europe*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2007, p. 141-166.

<sup>17</sup> L'indice de fragmentation a été mis au point par le politologue Douglas Rae. On additionne la proportion de votes mis au carré de chaque parti. L'indice est égal à 1 moins cette proportion. Plus le nombre est proche de 1, plus le système est fragmenté. Inversement, plus

l'appréhension des résultats à l'aune des suffrages glanés par les partis en compétition alors que le nombre effectif des partis<sup>18</sup> se fixe sur la traduction parlementaire des performances engrangées. Plus le nombre effectif de partis est élevé, plus le système politique est fragmenté. Pour sa part, dans une configuration de compétition entre au moins deux partis, l'indice de fragmentation se situe entre 0,5 et 1. Plus il est proche de 0,5, moins le système est fragmenté, et inversement. Dans un mode de scrutin proportionnel, les deux indicateurs sont en principe convergents.

**Tableau 2.** Performances électorales des partis en Wallonie (1946-2007)

	<i>PS (PSB)</i>	<i>MR (PLP- PRL)</i>	<i>CDH (PSC)</i>	<i>Ecolo</i>	<i>FN</i>	<i>RW</i>	<i>PCB</i>	<i>Autres</i>
1946	37,39	9,25	27,01				21,47	4,88
1949	37,82	14,70	31,97				12,58	2,93
1950	46,00	11,41	33,76				7,80	1,03
1954	49,27	11,64	30,47				6,67	1,95
1958	47,78	10,40	35,07				4,47	2,28
1961	46,42	11,75	30,94				6,35	4,54
1965	35,20	25,39	24,56			2,95	9,53	2,37
1968	34,51	26,67	20,97			9,05	6,90	1,90
1971	34,43	17,64	20,52			17,86	5,82	3,73
1974	36,82	15,40	22,55			16,18	5,52	3,53
1977	37,25	18,80	25,79	0,51		8,36	5,39	3,90
1978	36,71	16,70	26,94	1,23		9,20	5,82	3,40
1981	36,21	21,73	19,56	5,88		4,54	4,24	7,84
1985	39,45	21,16	22,59	6,23			2,50	8,07
1987	43,94	22,22	23,16	6,46			1,60	2,62
1991	39,16	19,81	22,54	13,54	1,67		0,30	2,98
1995	33,70	23,91	22,52	10,32	5,11		0,33	4,11
1999	29,19	24,72	16,83	18,30	3,95		0,46	6,55
2003	36,39	28,47	15,35	7,45	5,56		0,46	6,32
2007	29,48	31,12	15,74	12,75	5,57		0,83	4,51

Que les données soient examinées à la lumière de l'indice de fragmentation ou du nombre effectif de partis, l'analyse converge pour attester de cette ouverture du système et de sa fragmentation croissante. Celles-ci tiennent à l'érosion des partis dominants et à la capacité des nouveaux partis de s'imposer, de façon temporaire ou

il avoisine 0,5, moins il est fragmenté. Dans l'hypothèse où un seule formation politique se présente, l'indice est égal à zéro. D. RAE, « A note on the fractionalization of some European Party Systems », *Comparative Political Studies*, 3, 1968, p. 413-418.

<sup>18</sup> Le nombre effectif de partis a été mis au point par Markku Laakso et Rein Taagepera. On additionne le nombre de sièges de chaque parti rapporté au nombre total de sièges et mis au carré. L'indice est égal à 1 divisé par ce total. Plus le chiffre est élevé, plus le paysage politique est fragmenté. M. LAAKSO, R. TAAGEPERA, « Effective number of Parties : A Measure with Application to West Europe », *Comparative Political Studies*, 12/1, 1979, p. 3-27.

structurelle, dans la compétition politique et électorale. De 2,91 à la première élection d'après guerre, le nombre effectif de partis s'élève à 7,91 en 2007. Encore convient-il de souligner qu'en 2007, ce score ne prend pas en compte l'existence des cartels, notamment le cartel CD&V-N-VA et SP.a-*Spirit*. Quant à l'indice de fragmentation, il fait un bond de 0,69 à 0,89 entre 1946 et 2007 (voir tableau 3).

Soulignons néanmoins que cette grande fragmentation du paysage politique tient pour partie à l'éclatement de chaque parti national en deux formations distinctes, augmentant *ipso facto* l'indice de fragmentation et le nombre effectif de partis.

**Tableau 3.** Evolution du nombre effectif de partis et de l'indice de fragmentation en Belgique

	<i>Nombre effectif de partis</i>	<i>Indice de fragmentation</i>
1946	2,91	0,69
1949	2,75	0,69
1950	2,49	0,64
1954	2,63	0,67
1958	2,45	0,64
1961	2,69	0,68
1965	3,59	0,75
1968	4,97	0,81
1971	5,90	0,84
1974	5,80	0,84
1977	5,21	0,82
1978	6,77	0,87
1981	7,62	0,89
1985	7,00	0,88
1987	7,13	0,88
1991	8,41	0,90
1995	8,03	0,89
1999	9,05	0,90
2003	7,03	0,89
2007	7,91	0,89

Cette fragmentation traduit-elle un comportement électoral nouveau, plus volatil, moins marqué par les clivages et les appartenances anciens ?

## 2. Le comportement électoral en Belgique

Dans les travaux consacrés aux analyses du comportement électoral, deux modèles d'origine américaine ont longtemps dominé les recherches.

Le premier, généralement labellisé « modèle de Columbia », a été théorisé pour la première fois par Paul Lazarsfeld, Bernard Berelson et Hazel Gaudet dans *The people's*

*Choice* publié en 1944<sup>19</sup>. A partir d'une enquête réalisée dans le comté d'Erie (Etat de l'Ohio), Lazarsfeld, Berelson et Gaudet soutiennent que « les électeurs votent comme ils sont socialement ». Autrement dit, les citoyens opteraient aux élections en fonction d'une série de variables liées à leur insertion et à leur inscription dans la société. Dans cette optique, le vote serait largement déterminé par un certain nombre d'attributs (et donc prévisible).

Selon Lazarsfeld et son équipe, les trois variables les plus déterminantes sont le statut socio-économique, l'appartenance confessionnelle et le lieu de résidence. Mais trois autres variables seraient aussi très prédictibles du vote : le statut social vécu subjectivement, le vote précédent et la socialisation familiale. Lazarsfeld, Berelson et Gaudet ont ainsi établi que 77% des électeurs votent pour le même parti que leurs parents ou leurs grands-parents.

Le second modèle, référencé comme le « modèle de Michigan », est le fait d'une équipe comprenant Angus Campbell, Philip Converse, Warren Miller et Donald Stokes. Sa théorisation a été publiée en 1960 dans *The American Voter*<sup>20</sup>. A l'instar du modèle de Columbia, l'approche de l'équipe de Michigan est aussi fondée sur un déterminisme de situation. Toutefois, l'accent est mis beaucoup plus sur la dimension psycho-sociale à l'origine du comportement électoral. Aux rigidités d'appartenance sociale à un environnement entendu dans son sens large, l'équipe de Michigan oppose le concept d'affinité et d'affect. Pour saisir le comportement électoral, Campbell, Converse, Miller et Stokes épinglent le concept d'*identification partisane* : l'électeur se positionnerait en fonction de sa proximité affective avec un des deux grands partis en compétition aux Etats-Unis, le parti démocrate ou le parti républicain.

Cette identification partisane serait déterminante dans l'expression du vote. Les répondants expérimenteraient donc leur vote comme l'affirmation d'une appartenance. Héritée et inconsciente, manifestation d'une loyauté transmise essentiellement par le biais de la famille, elle marquerait l'individu substantiellement. En effet, au concept crucial d'identification partisane, les auteurs associent l'*effet d'immunisation*, à savoir une très importante propension à revoter pour le même parti dans le temps.

Ces deux approches du comportement électoral ont mis à mal la perspective du citoyen éclairé, déterminant son vote en fonction des enjeux du scrutin, des programmes de parti et des capacités des candidats. En effet, la campagne mobilise les partisans d'un parti. La lutte contre l'abstention de ses sympathisants est un élément clé de ce point de vue. Mais en termes de « conversion », l'impact est très limité. Lazarsfeld, Berelson et Gaudet estiment ainsi que seuls 2% de républicains avaient voté démocrate à Erié, pour 6% de démocrates ayant voté républicain. Le plus souvent, au contraire, la campagne électorale active et renforce les prédispositions politiques existantes. Au surplus, ceux qui y prêtent le plus d'attention sont les plus politisés en général et, donc, les moins enclins à changer d'orientation. Néanmoins, le segment

---

<sup>19</sup> P. LAZARSFELD, B. BERELSON & H. GAUDET, *The people's choice : How the voter makes up his mind in a presidential campaign*, New York, Duell, Sloan, and Pearce, 1944.

<sup>20</sup> A. CAMPBELL, Ph. CONVERSE, W. MILLER & D. STOKES, *The American Voter*, New York, Wiley, 1960.

de citoyens susceptibles de voter pour les deux partis est crucial, car s'attirer ce petit nombre d'indécis peut faire pencher la balance dans l'un ou l'autre camp.

Les auteurs de *The American Voter* avaient cependant nuancé ces conclusions en déclinant trois catégories différentes d'élections.

1. Les *scrutins de maintien* constituent la norme. Il n'y a aucun élément perturbateur au modèle. Le vote est très prévisible.
2. L'*élection déviante* révèle une contradiction temporaire entre les identifications partisans et le choix d'un certain nombre d'électeurs en raison d'un élément perturbateur conjoncturel : le profil spécifique d'un candidat ou une question extrêmement saillante dans le scrutin, par exemple. Ainsi la victoire d'Eisenhower à l'élection présidentielle de 1952 serait due à la figure consensuelle de ce dernier, qui aurait rallié un nombre appréciable de voix démocrates.
3. Enfin, l'*élection de réaligement* marque un changement structurel dans le comportement d'un nombre appréciable de citoyens. Ceux-ci se « libèrent » de leur identité partisane.

Ces approches, qui font la part belle à l'environnement de l'individu, ont été critiquées ou amendées dans une perspective plus individualiste et rationalisante, dans la foulée des travaux d'Anthony Downs. En 1957, dans *An Economic Theory of Democracy*, Downs suggérait une analogie entre le rapport d'un consommateur sur un marché économique, et celui d'un citoyen sur le « marché politique »<sup>21</sup>. Cette approche ouvrit le champ aux tenants du *choix rationnel*.

En parallèle, plusieurs travaux annoncent dans les années soixante-dix un changement déterminant eu égard à la *révolution silencieuse*<sup>22</sup> annoncée par Ronald Inglehart. Inglehart suggère l'existence d'une révolution silencieuse marquant les nouvelles générations : la révolution des valeurs. Les valeurs partagées par des franges importantes des jeunes générations porteraient beaucoup moins qu'auparavant sur des questions dites matérielles, et beaucoup plus sur des thématiques qualifiées de postmatérialistes : bien-être, qualité de la vie, éthique, environnement... Cette révolution des valeurs aurait été rendue possible par l'éloignement générationnel lié à l'événement clé qu'a été la seconde guerre mondiale, et par ce qui était encore à l'époque une configuration de chômage résiduel ou de plein emploi dans les pays développés.

Aux yeux d'Inglehart, la révolution culturelle tient en une autre dimension : l'accession de plus en plus large de jeunes aux études supérieures, universitaires ou non. Cette élévation tendancielle du capital scolaire contribuerait à l'autonomisation de pensée et à la « sortie » des lieux de conditionnement collectif de la réflexion et de l'action : l'Eglise, la famille, l'entreprise, le lieu d'habitation, l'organisation syndicale, le parti... Les citoyens à capital culturel de plus en plus élevé s'émanciperaient « peu

<sup>21</sup> A. DOWNS, *An Economic Theory of Democracy*, New York, Addison-Wesley, 1985 (rééd.).

<sup>22</sup> R. INGLEHART, *The silent revolution : changing values and political styles among Western publics*, Princeton, Princeton University Press, 1977.

à peu des élites ou des groupes de référence qui jadis les guidaient en matière de mobilisation politique »<sup>23</sup>.

Sur un plan politico-électoral, l'ouvrage majeur de Norman Nie, Sidney Verba et John Petrocik, *The changing American voter*<sup>24</sup>, s'inscrit dans la même veine. Selon eux, les identités partisans sont entrées en crise suite à l'arrivée sur la scène politique de « nouveaux électeurs » plus cultivés, plus détachés des liens partisans, plus autonomes et donc moins prévisibles. Le niveau de conceptualisation idéologique des Américains se serait ainsi brusquement élevé. Dès lors, la question clé pour le résultat de l'élection serait son ou ses enjeu(x). Nous assisterions à l'avènement de l'*issue voting*. Néanmoins, pour que l'enjeu fasse l'élection, trois conditions sont nécessaires ; il faut :

- qu'il y ait une position claire des acteurs sur l'enjeu ou les enjeux de l'élection ;
- que les électeurs perçoivent les différences entre les positions des candidats sur ces enjeux ;
- qu'ils votent pour un candidat ou un parti parce qu'il a les mêmes positions qu'eux.

Qu'en est-il de la communauté scientifique en Europe ? Dans les champs de la géographie et de la sociologie électorales, il existe des travaux pionniers en Europe. En France, André Siegfried, dans son *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la III<sup>e</sup> République*<sup>25</sup>, isole, dès 1913, les variables qui, selon lui, fixent le vote : la nature du sol – les régions de calcaire vs les régions de granit –, la prédominance de l'élevage, la dispersion de l'habitat, la concentration de la propriété, l'essence de la propriété, le mode de peuplement, l'influence du clergé et la réceptivité des populations locales aux directives du pouvoir. Cette approche est fondée également sur l'importance déterminante de l'environnement. Les résultats seraient dès lors très prévisibles : « J'ai remarqué souvent, dans les élections, que les opinions politiques sont sujettes à une répartition géographique. Chaque parti ou plus exactement chaque tendance a son domaine et, avec un peu d'attention, l'on distingue qu'il y a des régions politiques, comme il y a des régions géologiques ou économiques et des climats politiques comme il y a des climats naturels. J'ai remarqué aussi, malgré des apparences trompeuses, qu'il existe dans les manifestations de l'opinion une singulière continuité. A condition de comparer des choses réellement comparables entre elles, sans s'arrêter à la fantaisie des épithètes, on s'aperçoit très vite qu'à travers quarante ans de régime républicain ce sont les mêmes provinces, les mêmes cantons, souvent jusqu'aux mêmes communes qui restent politiquement orientés dans le sens des mêmes courants ou fixés dans l'immobilité des mêmes résistances. Et si l'on

---

<sup>23</sup> N. MAYER, P. PERRINEAU, *Les comportements politiques*, Paris, Armand Colin, 1992, p. 148.

<sup>24</sup> N.H. NIE, S. VERBA & J.R. PETROCIK, *The changing American voter*, Cambridge, Harvard University Press, 1979.

<sup>25</sup> A. SIEGFRIED, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la III<sup>e</sup> République*, Paris, Imprimerie nationale, 1995 (rééd.).

observe, dans un milieu donné, la proportion des voix, on note que fréquemment elle change fort peu, quelques fois pas du tout »<sup>26</sup>.

Après la deuxième guerre mondiale, les travaux menés dans plusieurs pays européens isolent aussi un certain nombre de variables lourdes<sup>27</sup>. Avec des nuances suivant les pays, les rapports à la propriété immobilière – propriétaires *vs* locataires –, au lieu de résidence, au statut social, à la rémunération – salariés *vs* indépendants –, aux attributs de patrimoine<sup>28</sup> ou encore à la religion ont été épinglés comme autant de variables fortes explicatives du vote.

Le référentiel au modèle de Michigan a été appliqué au cas britannique par Butler et Stokes<sup>29</sup>. Mais il a souvent été *traduit* dans une perspective plus idéologique, où les référents identitaires renvoient à la gauche et à la droite. Si l'identité partisane est mesurée dans les Etats à confrontation bipartisane ou bipolaire, c'est surtout à l'aune du clivage gauche-droite que les sentiments d'appartenance ont été appréciés.

A l'image et dans la foulée des travaux menés aux Etats-Unis, les analyses du comportement électoral ont été revisitées à partir des années soixante-dix. Le comportement électoral a été mis en relation avec des problématiques ou des questions non matérielles, ce qui a conduit les sociologues et les politologues à affiner leurs modèles. Depuis un quart de siècle, les rapports aux questions de société ont pris une place importante dans la compréhension des attitudes électorales. Un axe gauche-droite opposant les tenants de postures autoritaires ou conservatrices aux partisans de positions libertaires est régulièrement utilisé. Dans ce positionnement sur les thématiques de société, un thème a fait une percée spectaculaire dans les travaux relatifs au comportement politique des citoyens, le rapport à l'autre. Il est désormais souvent isolé et les analystes utilisent de plus en plus un axe confrontant les postures universalistes aux positions les plus ethnocentristes<sup>30</sup>.

En Belgique, les traditions dans l'étude du comportement électoral sont récentes. Il existe néanmoins certains travaux pionniers en géographie ou en sociologie

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 39.

<sup>27</sup> I. LAGO, J.R. MONTERO, *The 2004 Election in Spain : Terrorism, Accountability and Voting*, ICPS Working paper, 2006, n° 253, p. 14-15.

<sup>28</sup> J. CAPDEVIELLE, E. DUPOIRIER, « L'effet patrimoine », in J. CAPDEVIELLE, E. DUPOIRIER, G. GRUNBERG, E. SCHWEISGUTH, C. YSMAL (éd.), *France de gauche vote à droite*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1981, p. 169-227.

<sup>29</sup> D. BUTLER, D. STOKES, *Political change in Britain : Forces shaping electoral choice*, Londres, Macmillan, 1970.

<sup>30</sup> N. MAYER, « Ethnocentrisme, racisme et intolérance », in D. BOY, N. MAYER (éd.), *L'électeur français en questions*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1990 ; N. MAYER, G. ROUX, « Des votes xénophobes », in B. CAUTRÈS, N. MAYER (éd.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences po, 2004, p. 97-117.

électorales comme les études de Nicole Delruelle<sup>31</sup>, Wilfried Dewachter<sup>32</sup>, Roger de Smets, William Fraeys et René Evalenko<sup>33</sup>.

Dans la période contemporaine, les recherches relatives aux comportements électoraux se sont fort développées. Dans le champ de la géographie électorale, on songe tout particulièrement aux travaux de Christian Vandermotten et du laboratoire de géographie humaine de l'Université libre de Bruxelles<sup>34</sup>. Dans celui de la sociologie électorale, les recherches menées dans le cadre du point d'appui interuniversitaire d'étude de l'opinion, dirigées à l'Université catholique de Louvain par André-Paul Frogner<sup>35</sup> et à la Katholieke Universiteit Leuven par Marc Swyngedouw et Jaak Billiet<sup>36</sup> ont permis des avancées substantielles dans la compréhension des attitudes électorales des citoyens belges.

Traditionnellement, les variables lourdes qui orientent fortement le comportement électoral des Belges sont intimement liées aux trois clivages saillants que nous avons mentionnés en introduction : les rapports (a) à la religion et à l'orientation philosophique, (b) au statut socio-professionnel et (c) à la question nationale et linguistique. Mais, depuis un quart de siècle, d'autres données se sont affirmées dans le cadre belge : les relations aux thématiques sécuritaires et de rapport à l'autre, le positionnement sur des questions de société saillantes.

Certaines mutations majeures en sont l'origine ou des éléments d'explication. On songe par exemple à la présence d'une population importante de confession musulmane estimée aujourd'hui à quatre cent mille personnes. Ce segment est à la fois l'objet de réactions et un acteur politique électoral nouveau, dans la mesure où un très grand nombre de citoyens de confession musulmane est belge. Une autre donnée est l'accroissement tendanciel du capital scolaire des Belges. Mais nous pouvons aussi

---

<sup>31</sup> N. DELRUELLE, R. EVALENKO et W. FRAEYS, *Le comportement politique des électeurs belges : enquête de sociologie électorale : la rupture de 1965, ses prolongements en 1968*, Bruxelles, Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles, 1970.

<sup>32</sup> W. DEWACHTER, *Carte politique de la Belgique : atlas des élections législatives du 31 mars 1968*, Anvers, Editions scientifiques Erasme, 1970.

<sup>33</sup> R.E. DE SMETS, R. EVALENKO et W. FRAEYS, *Atlas des élections belges, 1919-1954*, Bruxelles, Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles, 1961.

<sup>34</sup> Ch. VANDERMOTTEN, *Territorialités et politique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2005 ; Id., *Atlas de Belgique, 1. Géographie politique et électorale*, Gent, Academia Press, 2007.

<sup>35</sup> A-P. FROGNIER, A-M. AISH (éd.), *Elections, la fêlure ? Enquête sur le comportement électoral des Wallons et des Francophones*, Bruxelles, De Boeck, 1994 ; *Des élections en trompe-l'œil : enquête sur le comportement électoral des Wallons et des Francophones*, Bruxelles, De Boeck, 1999 & *Elections, la rupture : le comportement des Belges face aux élections de 1999*, Bruxelles, De Boeck, 2003 ; A-P. FROGNIER, L. DE WINTER, P. BAUDEWYNS (éd.), *Elections : le reflux ? Comportements et attitudes lors des élections en Belgique*, Bruxelles, De Boeck, 2007.

<sup>36</sup> M. SWYNGEDOUW, J. BILLIET (ed.), *De kiezer heeft zijn redenen : 13 juni 1999 en de politieke opvattingen van Vlamingen*, Leuven, Acco, 2002 ; M. SWYNGEDOUW, J. BILLIET, M. GOEMINE (ed.), *De kiezer onderzocht : de verkiezingen van 2003 en 2004 in Vlaanderen*, Leuven, Universitaire Pers Leuven, 2007.

mentionner d'autres éléments comme la régression démographique du monde ouvrier ou encore le développement des nouvelles classes moyennes salariées.

Les différentes contributions de cet ouvrage approfondissent les variables classiquement à l'œuvre dans le comportement électoral des Belges examinées à l'aune de ces transformations majeures.

Le travail se fonde sur la réalisation d'une enquête « sortie des urnes » à l'occasion des élections fédérales du 10 juin 2007, ce qui est tout à fait nouveau dans le spectre politique belge francophone.

Une enquête menée à la sortie des urnes présente plusieurs avantages par rapport à une enquête post-électorale. Les interviewés ne sont influencés ni par le résultat du scrutin, ni par les commentaires qui l'entourent. Ils ne le sont pas non plus par des événements postérieurs au scrutin. D'une manière générale, les électeurs sont plus disposés à répondre à un sondage d'opinion relatif au vote le jour de l'élection qu'en dehors de la période électorale. Au surplus, tous les citoyens sont convoqués, les biais sociaux dans les répondants sont moins importants, bien que toujours présents. Enfin, les erreurs sont aussi moins fréquentes : on se souvient mieux de son vote juste après avoir exercé son devoir électoral que quelques semaines ou quelques mois plus tard.

Un travail mené à la sortie des urnes n'est pas non plus dépourvu d'inconvénients. Le principal est sans doute la nécessaire limitation du questionnaire : en général, le temps est compté pour les électeurs au sortir des bureaux de vote.

La réalisation d'une enquête sortie des urnes constitue dès lors un exercice intéressant mais aussi périlleux. Il est par conséquent essentiel d'accorder la plus grande attention, non seulement au déroulement de l'enquête, mais également à la composition et à la sélection de l'échantillon, à la validité et au contenu du questionnaire, à l'encodage des données et à leur traitement systématique et statistique<sup>37</sup>. La présente enquête a été réalisée le 10 juin 2007, jour des élections fédérales belges, à la sortie des bureaux de vote de différentes communes bruxelloises et wallonnes. Elle s'est déroulée sous la supervision des chercheurs du Cevipol (Centre d'étude de la vie politique) de l'Université libre de Bruxelles. L'objectif est de comprendre et d'expliquer le comportement électoral des Wallons et Bruxellois. L'enquête s'est déroulée en face-à-face, l'enquêteur posant les questions et notant les réponses sur une feuille de réponse standardisée. L'enquête a été effectuée à la sortie même des différents bureaux de vote et les répondants ont été choisis de manière aléatoire parmi les électeurs des bureaux sélectionnés. Comparées à d'autres types d'enquêtes d'opinion, l'avantage des enquêtes à la sortie des urnes est sans conteste la qualité de l'échantillon. En effet, et sauf exception extraordinaire, les répondants auxquels s'adresse l'enquêteur appartiennent à la population visée par l'enquête, à savoir les citoyens de nationalité belge de plus de 18 ans, jouissant du droit de vote et se rendant aux urnes pour participer aux élections fédérales. Au total, 2807 individus ont été interrogés entre 8 heures et midi dans trente communes de la région wallonne et de la région de Bruxelles-Capitale. Les communes ont été sélectionnées en respectant un équilibre entre provinces, communes rurales et urbaines, et communes

---

<sup>37</sup> F. DE SINGLY, *L'enquête et ses méthodes. Le questionnaire*, Paris, A. Colin, 2<sup>e</sup> édition, 2005.

fort et peu peuplées. Pas moins de 16 communes ont été sondées en Wallonie, et 14 à Bruxelles, pour aboutir à des échantillons respectifs de 1 488 et 1 319 individus. Cette proportion importante de répondants bruxellois fait que notre base de données est une des plus importantes en matière de comportement politique et électoral des Bruxellois puisque, traditionnellement, cette région est le parent pauvre des enquêtes d'opinion interrégionales.

Pour éclairer les ressorts du comportement électoral des Belges francophones, nous avons isolé sept thématiques. Nous nous penchons (1) d'abord sur la volatilité électorale et les transferts de voix d'une élection à l'autre. Combien d'électeurs ont voté de la même façon qu'au précédent scrutin et combien ont modifié leur choix, et en faveur de qui ?

Comme variables explicatives du comportement électoral, nous avons retenu les variables socio-démographiques lourdes : le vote en fonction (2) du capital scolaire, (3) de l'orientation philosophique et (4) des statuts socio-professionnels. Dans les orientations philosophiques, nous avons distingué le comportement électoral des catholiques et des musulmans.

À côté des variables socio-démographiques lourdes, nous avons examiné les attitudes des électeurs sur des enjeux fondamentaux ressortissant aux trois axes mentionnés : (5) gauche-droite sur les questions socio-économiques, (6) libéral culturel-conservateur sur les thèmes de société et (7) universaliste-ethnocentriste dans le rapport à l'autre et aux questions de sécurité. Pour ce faire, nous avons demandé aux répondants de se prononcer sur des propositions en déclinant une réponse parmi les items suivants : « tout à fait d'accord », « plutôt d'accord », « ni d'accord ni contre », « plutôt contre », « tout à fait contre », « je ne sais pas ». À partir de ces propositions, trois indicateurs ont pu être construits, positionnant les répondants sur des continuums variant de 1 à 5. Le premier consiste en un axe socio-économique classique, le deuxième oppose les positions de libéralisme culturel aux positions de conservatisme culturel, le dernier met dos à dos les tenants de l'ethnocentrisme et les partisans de l'universalisme. Le premier axe a été construit à partir d'un positionnement sur deux affirmations : 1) La poste doit être privatisée et 2) Les organisations syndicales doivent avoir plus de poids dans les grandes décisions économiques. Le deuxième a été élaboré à partir du positionnement sur les deux affirmations suivantes : 1) Il est normal que les couples homosexuels puissent adopter des enfants et 2) La consommation de cannabis doit être strictement interdite. Le troisième a été établi relativement au positionnement sur les deux propositions suivantes : 1) On ne se sent plus chez soi en Belgique et 2) On a bien fait de supprimer la peine de mort.

Dans une contribution en forme de conclusion, nous tentons d'isoler les variables clés qui rendent le mieux compte du comportement électoral des Belges francophones le 10 juin 2007.

Enfin, certaines autres variables ont été encodées, indépendamment des réponses fournies par les sondés, à savoir le numéro du questionnaire, le code postal et le nom de la commune où l'enquête a été réalisée, ainsi que la région dans laquelle se situe la commune en question.

L'encodage des données s'est déroulé selon un schéma de codage rigoureux préalablement établi et sous la supervision d'un chercheur du Cevipol. Une relecture

et une vérification aléatoire de l'encodage ont été effectuées afin de garantir la scientificité des données récoltées et de prévenir toute erreur méthodologique. Le traitement statistique des données par les différents contributeurs du présent ouvrage a été encadré par un chercheur spécialisé dans ce type d'enquête et les différentes échelles utilisées ont été recodées de manière uniforme selon des échelles-types utilisées dans nombre d'enquêtes d'opinion internationales.